

L'Université de Rennes 1 accueille plus de 30 000 étudiants répartis sur 6 campus à Rennes, Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion, au sein de 19 composantes de formation, dont 2 écoles et 4 IUT, et de 36 unités de recherche et d'appui à la recherche réparties en 5 grands domaines: Mathématiques - Numérique, Biologie - Santé, Molécules – Matériaux - Structures, Droit – Economie – Gestion – Science politique - Philosophie, Environnement, en lien étroit avec les grands organismes de recherche (CNRS, Inria, Inserm, INRAE). L'établissement mobilise plus de 3300 personnels au service de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation, dont 1800 enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s. Les grandes thématiques de recherche de l'université sont référencées dans les classements internationaux dont celui de Shanghai qui en recense 19 où UR1 compte parmi les 500 premiers établissements mondiaux.

Fiche de poste détaillée

N° du poste : PR 1471

Section CNU ouverte au recrutement : 27

N° Galaxie : 4545

Enseignement : Informatique

Descriptif détaillé des enseignements :

Le/la professeur(e) recruté(e) interviendra dans les formations d'informatique de l'UFR tant au niveau licence qu'au niveau master et sera fortement associé(e) à la définition et à la mise en œuvre des futures offres de formation avec la mise en place de l'approche par compétences. Il est attendu du/de la candidat(e) de s'investir dans le développement de l'offre de formation à distance et/ou formation continue, ainsi que dans la prise de responsabilité pédagogique.

Devant le nombre croissant des étudiant(e)s, en particulier dans les deux premières années de licence, un intérêt particulier pour l'initiation et à la découverte de la discipline informatique sera apprécié. Le/la candidat(e) devra ainsi avoir des compétences en innovation pédagogique afin de proposer des méthodes d'enseignement de l'informatique centrées sur l'apprenant.

Dans le cadre du développement de la *cyber school*, il sera apprécié que le/la candidat(e) soit force de proposition sur le curriculum de la formation. Le/la professeur(e) recruté(e) devra aussi, dans ce contexte, apporter une compétence forte dans le domaine du développement logiciel et de la sécurité du logiciel.

Le/la candidat(e) pourra être amené(e) à effectuer des interventions et/ou des enseignements disciplinaires en langue anglaise.

Compétences attendues dans l'utilisation de ressources pédagogiques en ligne.

Composante d'enseignement : UFR Informatique-Electronique (ISTIC)

Contact : Sophie Allain

Tel directrice : 02 23 23 39 39

Email directeur : directeur-istic@univ-rennes1.fr

Site internet de l'ISTIC : <http://www.istic.univ-rennes1.fr>

Recherche : Sécurité du logiciel

Descriptif détaillé des activités de recherche :

L'IRISA (Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires), créé en 1975, est aujourd'hui le plus grand laboratoire de recherche français (~850 personnes) dans le domaine du numérique et des technologies de l'information. Articulant la politique de ses 8 tutelles, les 7 départements scientifiques de l'IRISA couvrent l'ensemble des thématiques de ces domaines : systèmes à grande échelle ; réseaux ; architecture ; langages et génie logiciel ; signal, image, robotique ; médias et interactions ; connaissances et données. Ils sont croisés par 8 axes transverses dédiés aux enjeux sociétaux d'importance dans la transition numérique, souvent à la croisée d'autres champs scientifiques : cybersécurité ; IA ; robots et drones ; biologie et santé ; environnement, écologie ; énergie ; transport intelligent ; art, culture, patrimoine.

Compétences souhaitées :

Le/la candidat(e) devra attester d'une recherche de niveau international dans les domaines de la sécurité du logiciel et des méthodes permettant de l'améliorer (analyse statique, vérification, preuve, surveillance dynamique de l'exécution).

Il sera apprécié que le/la candidat(e) participe à l'effort de structuration des activités du laboratoire dans le domaine de cybersécurité.

Les candidat(e)s doivent également être en capacité de répondre aux grands appels à projet de recherche nationaux et européens.

Le programme de recherche devra s'inscrire dans une équipe du département « Langage et génie logiciel » de l'IRISA ou une autre équipe de l'IRISA développant des activités autour de la sécurité du logiciel.

Laboratoire de recherche : IRISA

Nom responsable équipe de recherche : Guillaume Gravier

Tel responsable équipe de recherche : 02 99 84 71 00

Email responsable équipe de recherche : guillaume.gravier@irisa.fr

Site internet du laboratoire de recherche : <http://www.irisa.fr>

Moyens à disposition :

Moyens matériels :

Le/la professeur(e) des universités nouvellement nommé(e) pourra formuler une demande d'Aide à l'Installation Scientifique (AIS), auprès de Rennes Métropole.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Modalités de candidature : (Enregistrement puis dépôt du dossier de candidature sur l'appli Galaxie)

Pièces justificatives :

Les pièces constitutives du dossier, figurent dans l'arrêté du 13 février 2015 modifié relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des professeurs des universités, consultable à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Pièces complémentaires pour les candidatures au titre de la mutation prioritaire ou du détachement prioritaire :

Pour les candidat(e)s à la mutation ou au détachement, séparé(e)s pour des raisons professionnelles de leur conjoint(e) et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984, se référer au titre II de l'arrêté modifié du 13 février 2015 modifié ci-dessus mentionné.

Dématérialisation de la candidature :

Le dossier de candidature doit être déposé sur l'appli Galaxie, entre le 25 février 2021 (10h heure de Paris) et le 30 mars 2021 (16h heure de Paris).